



PRIMER AU SILICATE SOUS COUCHE - DILUANT



Description

PRIMER est un liant minéral stabilisé à forte concentration de silicate de potassium.

Caractéristiques

Le produit est conçu comme couche de fond et comme diluant pour régler la densité de notre **Peinture minérale au silicate PS/0952**.

PRIMER exerce une fonction de consolidation et d'uniformisation des fonds afin d'éviter les problèmes de détachement du support, ainsi il assure une excellente adhérence pour un résultat final de longue durée.

PRIMER ne contient aucun solvant et est ininflammable, il a une haute perméabilité à la vapeur d'eau et au dioxyde de carbone. PRIMER peut être utilisé en tant que «Velatura» aux silicates, dans ce cas il doit être utilisé non dilué. On peut obtenir d'infinies tonalités de couleurs en mélangeant à PRIMER nos pigments minéraux, terres (pas toutes, nous consulter), oxydes et pigments pour artistes. Concentration 5/6 % maximum. Diluer les pigments en poudre dans de l'eau avant utilisation.

Composition

PRIMER est composée de silicate de potassium stabilisé à dispersion organique, d'eau, de cellulose, gomme xanthane, anti-mousse écologique.

Supports

PRIMER pour ses propriétés est appliqué sur tous supports minéraux tels qu'enduit à la chaux, chaux ciment, ciment, pierres naturelles, briques, peintures minérales.

A l'intérieur, sur le plâtre, le placoplâtre ou l'enduit de rebouchage et de lissage, appliquer une première couche de sous couche **Isoquarz IS/0255** et suivre le cycle d'application normale.

Préparation des fonds

Sur des supports neufs il ne nécessite aucun prétraitement.

Sur des supports déjà peints et/ou dégradés, éliminer tous les restes de peinture présentant des problèmes d'adhérence au support et reboucher les éventuelles fissures. Le support doit être propre, sec, non farineux, dépourvu de sel et d'humidité et exempt de tache de graisse. Les enduits nouveaux doivent avoir séchés au minimum 3 semaines. Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Les surfaces infestées de moisissures et d'algues doivent être nettoyées, appliquer notre désinfectant **Soluzione ST PA/0800** et laissez sécher.

Préparation du mélange

Pour utiliser PRIMER comme fixateur, la dilution est de 1 part de PRIMER pour 2 d'eau.

Utilisé comme diluant pour peinture le pourcentage recommandé est de 20% de PRIMER non dilué, à mélanger avec soin dans la peinture.

Le pourcentage peut varier en fonction de vos besoins, n'oubliez pas d'utiliser le même pourcentage de dilution pour tout le travail.

Application

Ne jamais utiliser uniquement de l'eau pour la dilution des peintures.

Bien mélanger avant utilisation. Ne pas appliquer sur supports gelés, humides ou trop chauds, ni par vent violent ou par forte chaleur. Température d'utilisation : de +5 °C à +30 °C.

Appliquer avec soin en utilisant la technique de votre choix en évitant les coulures.

Après avoir appliqué PRIMER, attendre 12 heures avant d'appliquer une première couche de Peinture minérale au silicate.

Attention

Bien protéger les surfaces vitrées, les parties métalliques ou en aluminium, ainsi que les encadrements de pierre. Toute tache ou éclaboussure doit être immédiatement enlevée à l'eau.

Consommation

PRIMER couvre une superficie d'environ 5 – 7 m²/l en 1 couche en fonction de l'absorption et du type de support.

Matériel d'application

A la brosse, au rouleau ou par projection.

Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après usage.

Emballage et conservation

Bidons de 5 l et 25 l

Poids spécifique: kg 1.180 g x l

Le produit doit être conservé bien fermé dans son emballage d'origine, il est stable durant 12 mois s'il est maintenu dans un endroit frais et sec à l'abri du gel.

Utiliser uniquement des emballages en plastique et objets non métalliques.

Normes de sécurité

Éviter le contact avec la peau et les yeux, en cas de contact laver abondamment à l'eau.

Aérer durant l'application. Pour des informations complémentaires consulter la fiche de sécurité.

Écoulement

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être recyclés.

COV Composés organiques volatiles

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l.

Ce produit contient max 1,73 g/l COV.

Selon la norme ISO 11890-2:2006. En référence à la décision de la Commission de la Communauté Européenne 2009/544/CE .

16/ 06/19

Les conseils et les informations de cette fiche technique sont l'expression de nos connaissances, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Il appartient à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mise en œuvre, les normes et DTU en vigueur.